## SECOND MESSAGE AU PEUPLE SÉNÉGALAIS

Sénégalaises, Sénégalais, vous voilà, ce soir, réunis en famille ou entre amis, autour, qui d'une table, qui d'un plat. C'est le dernier repas de l'année. Vous devisez tranquillement, attendant minuit pour saluer l'Année nouvelle.

Ce soir, moi aussi, je prends mon dernier repas en famille. Mais, en pensée, je suis également parmi vous, dans chacun de vos foyers. Pour vous parler de l'année qui meurt et de l'année qui va naître — avant de vous adresser mes vœux.

L'Année 1960, vous ne l'oublierez jamais, vous ne la regretterez jamais. Car, si elle fut fertile en événements dramatiques, elle restera, malgré les épreuves, l'année de notre *Indépendance*, recouvrée sans qu'un

coup de fusil fût tiré, qu'une goutte de sang fût versée.

Sénégalaises, Sénégalais, mesurez le chemin parcouru depuis le 6 septembre, depuis mon premier message. Nous étions, alors, au fond du ravin. Nous étions un peuple seul, livré à ses seules forces et ressources. Nous avions proclamé notre indépendance, mais aucun État — pas même la France — ne nous avait encore reconnus. Aujour-d'hui, moins de quatre mois après, nous sommes au sommet de la colline et regardons, avec assurance, le phare de l'avenir, comme un peuple majeur que l'on écoute dans le concert des nations. Nous avons été reconnus pratiquement par tous les États. Nous avont été, à l'unanimité, admis à siéger, non seulement à l'Organisation des Nations unies, mais encore dans presque toutes les organisations internationales.

Si notre redressement a été si rapide et d'une telle ampleur, s'il a été seulement possible, c'est pour deux raisons. Avant même la nuit historique du 19 au 20 Août, nous étions déjà une nation, je veux dire un peuple animé d'un commun vouloir de vie commune par-delà les différences de race, de religion et de groupe social. Votre surgissement unanime — intellectuels et paysans, jeunes et vieux, syndicalistes, anciens combattants —, votre surrection au soir du 19 Août en porte témoignage. C'est aussi que, depuis 1957, il y avait un État sénégalais : des institutions, une fonction publique, dont une Justice et des Forces de sécurité, une Assemblée, un Gouvernement et, à la tête de ce

Gouvernement, un homme de tête et de courage qui a nom Mamadou Dia.

C'est de la Nation que je vous parlerai de nouveau, ce soir, singulièrement de l'État qui en est l'instrument : de leurs progrès depuis quatre mois.

Je vous l'ai souvent dit, il n'y a pas de nation sans volonté nationale, sans commune volonté de survie commune. Car, vivre, c'est sur-vivre, c'est-à-dire faire appel à toutes ses ressources, tendre toutes ses forces dans un effort collectif et quotidien pour, en se dépassant, persévérer dans son être. Une collectivité, pour être nation, n'exige pas que tous ses membres soient toujours d'accord; ce n'est pas une série de robots. Elle exige que, malgré les différends et différences de ses membres, leur vie en commun soit préférée à toute autre vie, que ces différends et différences soient utilisés, au départ, pour leur suppression et le renforcement de la vie communautaire. Une nation ne peut survivre si une fraction importante du peuple travaille à détruire l'esprit communautaire, en dénigrant la Nation, en sapant l'autorité de l'État : en se mettant au service de l'Étranger.

A quoi sert de le nier? Quelques brebis se sont éloignées du troupeau dans la fameuse Nuit. Elles se sont égarées. Nous ne les avons ni poursuivies ni arrêtées. Nous leur avons pardonné. Nous usions, non pas de bonne tactique, mais de bonne justice. C'étaient des bourgeois. Ils obéissaient au défaut, bien sénégalais, de la dispute, de la manœuvre : du népotisme. Ils ne voyaient pas clairement que les coups qu'ils voulaient porter à Samba ou à Demba l'étaient, en réalité, au Peuple

sénégalais

Maintenant, tout est clair. Il y a, maintenant, de par la volonté nationale, une Nation sénégalaise, incarnée par l'État. Tous les citoyens qui complotent contre l'État complotent contre la Nation. Dans toutes les langues du monde, on les appelle des traîtres. Inutile que ces individus fassent appel, comme ils l'ont fait, au Chef de l'État pour couvrir leurs entreprises criminelles. Celui-ci est le gardien des institutions, c'est-à-dire de l'État, le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Il ne faillira pas à sa mission, quoi qu'il arrive.

Vous le devinez, la Nation ne peut exister sans un État digne de ce nom. Celui-ci, encore une fois, en est l'instrument. Il lui appartient de guider, d'organiser, d'animer la volonté nationale. Ce qu'il a fait, depuis quatre mois, par l'action de son Assemblée nationale, de son Gouvernement, de ses corps constitués. Et peut-être aussi de son Chef, qui ne revendique d'autre titre que d'être un homme de bon vouloir : le premier serviteur du Peuple sénégalais.

C'est pour la raison qu'il s'est, à l'intérieur, organisé solidement, informant la volonté nationale, que l'État sénégalais s'est affirmé,

imposé à l'extérieur. Après avoir, soutenue par l'action révolutionnaire du Peuple debout, proclamé l'Indépendance de la République du Sénégal, l'Assemblée nationale a doté celle-ci d'une constitution, dont le caractère démocratique se retrouve rarement ailleurs, en Afrique. Puis elle s'est sagement renvoyée à trois mois, votant, au Gouvernement, les pouvoirs exceptionnels qui lui permettaient de parachever son œuvre. Le Gouvernement se mettait immédiatement au travail. Par quelque soixante ordonnances, que l'Assemblée va ratifier ces jours-ci, et une série de décrets, le Gouvernement donnait, à l'État, les instruments nécessaires à la construction nationale, en progressant dans la Voie africaine du socialisme. Il adaptait, aux réalités sénégalaises, les anciens services, régies et établissements publics de la Fédération du Mali; il en créait de nouveaux, dont la Cour suprême, chargée d'aider le Chef de l'État dans son rôle de gardien de la Constitution.

Le redressement sénégalais est, maintenant, achevé. Son expression la plus convaincante est le chiffre — et aussi l'économie — du budget de 1961. On espérait nous isoler et nous ruiner. Notre budget est notre réponse : il est le témoignage, irrécusable, de notre volonté nationale et de notre capacité d'organisation. Il passa de 19 à 31 milliards de francs CFA, dont 10% — 3 milliards — seront consacrés aux investissements productifs. Cet effort préalable sur nous-mêmes a suscité, à l'étranger, un intérêt attentif. Déjà, plusieurs offres d'aide nous sont faites. Nous les accepterons, en prenant toutes précautions

pour qu'elles n'aliènent pas notre indépendance.

Mais notre redressement doit se poursuivre, se poursuivra. Le Gouvernement sénégalais entend accentuer sa politique de rigueur et d'austérité. Je demande, instamment, à l'Assemblée nationale et aux fonctionnaires, de le soutenir dans cette tâche difficile. De nouveaux sacrifices seront exigés des privilégiés. Ils ne peuvent nous les refuser puisque nous ne leur avons pas demandé de verser leur sang, pas même leurs larmes, pour l'indépendance du Sénégal. Je parle de l'indépendance accordée le 4 Avril 1960.

Déjà les élus de la Nation — Chef de l'État, membres du Gouvernement, membres du Parlement — ont consenti des sacrifices. Leurs indemnités représentent à peu près le tiers des indemnités de leurs homologues de France, même converties en francs métropolitains. Et

pourtant il leur sera demandé de nouveaux sacrifices.

Quand je parle des fonctionnaires, je vise surtout les hauts fonctionnaires. Ils réclament, à bon droit, l'africanisation des cadres. Nous africanisons, et notre africanisation n'a pour limites que notre manque de cadres supérieurs dans certains services. On ne forme pas des professeurs, des ingénieurs, des économistes, des magistrats, des chercheurs comme on forme des infirmiers ou des moniteurs. Tel État indépendant, qui n'est pas de la Communauté, a dix fois plus de cadres français que le Sénégal. Les chiffres sont là, qu'on ne peut nier. Mais

il ne suffit pas d'africaniser les cadres; il faut encore africaniser la fonction publique: les statuts, traitements et autres avantages. Les traitements des cadres moyens et supérieurs étaient, quand nous avons décroché, au niveau de ceux des cadres français, alors que le revenu annuel sénégalais, par tête d'habitant, est dix fois inférieur au revenu français. Je le sais, le Gouvernement n'a pas l'intention de diminuer les traitements; il veut simplement africaniser les fonctionnaires sénégalais des «cadres généraux» et métropolitains quand la fonction publique sénégalaise aura été réorganisée. Personne ne doit faire exception à la règle, surtout pas le Chef de l'État. Il est question aussi, à l'exemple des États maghrébins, de bloquer momentanément, sauf exception, les traitements pour accroître les crédits consacrés aux investissements productifs: à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à l'industrie. Également, les crédits destinés à ces investissements éminemment humains qui concernent la santé, l'éducation, l'habitat.

Je ne puis, pour ma part, qu'encourager le Gouvernement à poursuivre sa politique de rigueur et d'austérité. Mais, de grâce, ne confondons pas la rigueur et le laisser-aller de la tenue, l'austérité et le débraillé. La politique que voilà ne proscrit ni la propreté ni l'élégance, tout au contraire. La propreté, c'est l'hygiène; l'élégance, c'est l'économie des moyens; et le sens de la beauté est une des vertus de la Négritude, que nous cultiverons.

Donc le redressement intérieur a permis à l'État sénégalais de s'affirmer dans le concert des nations, en y pratiquant une politique constructive au service de la Paix. Ce n'est pas le «neutralisme

positif »; c'est la coopération effective.

Nous sommes restés dans la Communauté, comme d'autres dans le Commonwealth, parce qu'il ne sert à rien de vouloir effacer l'Histoire: on ne se réalise pas contre l'Histoire. La Communauté peut être assouplie. Comme nous l'entendons et la pratiquons, elle est, déjà, parce que fondée sur l'égalité et la coopération, un club de nations amies qui s'entraident. Et puis, nous l'avons remarqué, chaque fois qu'un pays sous-développé qui accède à l'indépendance refuse l'association avec son ancienne métropole, la guerre froide s'y installe au grand dam de la paix mondiale.

Mais c'est à la coopération africaine que nous avons consacré nos principaux efforts. Après l'éclatement de la Fédération du Mali, il s'agissait de ne pas se décourager : de reprendre l'idée du regroupement africain sous une forme plus souple, qui préservât notre indépendance, mais à une échelle plus vaste. Vous vous en souvenez, en accord avec le Gouvernement sénégalais, j'avais écrit au Président Houphouët-Boigny pour lui demander de prendre l'initiative de ce nouveau regroupement. Ce qu'il a fait.

Notre union d'États africains et malgache compte, aujourd'hui, douze membres. Elle s'élabore progressivement, méthodiquement, en s'appuyant sur les réalités nationales et internationales. Elle est dans l'esprit de la Charte des Nations unies — voyez son article 52 — puisqu'elle se fonde sur le voisinage régional, la similitude de culture et le même niveau de développement. Nous sommes tous, Madagascar excepté, de l'Afrique occidentale, entendue au sens large du mot; le français est, à tous, notre langue officielle — je ne dis pas nationale; nous sommes tous des pays sous-développés. Je vous rends particulièrement attentifs à ceci, que notre déclaration de Brazzaville s'inspire des principes mêmes de la Charte des Nations unies: 1° recherche obstinée de la paix par le non-recours à la guerre pour quelque motif que ce soit; 2° non-ingérence dans les affaires intérieures des États; 3° coopération économique et culturelle sur la base de l'égalité; 4° diplomatie concertée.

Notre union est ouverte à d'autres États africains, et d'abord à nos voisins guinéens et maliens, auxquels nous étions associés dans l'ancienne AOF. Ce sont nos frères à nous, Sénégalais. Ils parlent les mêmes langues, appartiennent aux mêmes ethnies que nous et au même cycle culturel du Lion et du Lièvre. Bien sûr, aucun État n'est nécessaire à un autre État; seulement, des voisins peuvent être utiles les uns aux

autres.

Depuis quelques mois, nous avons décidé, avec le Président Sékou Touré, de normaliser les rapports sénégalo-guinéens. Très prochainement, nous échangerons des ambassadeurs ; nous négocierons surtout un accord commercial et un accord culturel.

Quant à la République du Mali, les propositions que nous lui avons faites le 23 août restent valables. Nous sommes prêts à négocier, avec elle, des accords semblables. C'est pourquoi, nous nous sommes toujours gardés de la vitupérer et de faire, contre elle, un geste qui fût irréparable.

Ce tour d'horizon sera achevé quand je vous aurai parlé de la position sénégalaise à l'Organisation des Nations unies. Elle a été magistralement définie par le Président Mamadou Dia, défendue avec lucidité et courage par notre délégation, singulièrement par les trois ministres que

vous savez.

La position sénégalaise n'a pas varié depuis 1955, depuis l'année où, membre du cabinet Edgar Faure, je suggérais que l'on organisât une table ronde entre le Gouvernement français et le FLN, que l'on préparât, dans le cadre de l'interdépendance, l'indépendance du Maroc et de la Tunisie. Ce qui paraissait téméraire il y a cinq ans peut paraître timide aujourd'hui. Nous croyons notre position juste dans la mesure, précisément, où elle n'est pas opportuniste, où, s'appuyant sur des principes, sans, pour autant, négliger les réalités du présent, elle embrasse l'avenir d'un regard prospectif. Mamadou Dia l'a dit avec force, qu'il s'agisse de la Mauritanie, de la Chine populaire, du Congo, de l'Algérie, nous

ne croyons pas aux vertus de la violence, de la guerre, surtout pas de la guerre froide, dont le résultat ne peut être que la destruction de l'humanité par la guerre chaude. Pour les peuples qui, exerçant leur autodétermination, ont opté pour l'indépendance, il s'agit de la respecter, cette indépendance, quel que soit le régime choisi. Pour les peuples qui, comme le peuple algérien, sont dans les douleurs de la parturition de leur liberté, il s'agit de préparer, par le dialogue, le libre exercice de leur autodétermination. Nous l'avons dit et répété, nous ne sommes pas seulement pour l'autodétermination du peuple algérien, nous sommes pour son indépendance. Mais nous croyons aux seules vertus du dialogue. Pourquoi?

Embrassons donc l'avenir d'un regard «prospectif», comme le voulait le philosophe sénégalais Gaston Berger. La civilisation qui, nolens volens, s'élabore sous nos yeux ne sera pas faite des seules valeurs de l'Europe, surtout pas des seules valeurs d'un seul des deux blocs. Elle ne sera ni soviétique ni américaine; elle sera sûrement socialiste, mais en intégrant les valeurs spirituelles qui ont fait la grandeur des grandes civilisations du passé. Le triomphe d'un des blocs ne pourrait se faire qu'au prix de la destruction de la presque totalité de l'humanité. Cela étant et puisque la civilisation du futur sera, sous peine de ne pas être, le fruit d'une sym-biose, partant, du dialogue, pourquoi ne pas l'engager, et dès maintenant, et à toute occasion, ce dialogue?

Voilà qui explique les principes sur lesquels se fonde la politique internationale du Sénégal : le dialogue pour l'autodétermination et la coopération par le dialogue. Voilà qui explique notre position, et sur le problème congolais, et sur le problème algérien. En Algérie, très précisément, hors du dialogue que sera la reprise des négociations de Melun, ce ne peut être que l'affrontement apocalyptique des deux blocs,

c'est-à-dire, d'abord, l'anéantissement du peuple algérien.

On nous a reproché, sur ce dernier problème, de n'avoir épousé ni la thèse française ni celle du FLN. Dans cette affaire, en vérité, on a réagi selon l'esprit manichéen des Blancs, l'esprit du vrai ou faux, du tout ou rien, l'esprit de passion. Mais notre rôle, à nous, était, est d'agir selon l'esprit de l'Afrique : celui de la conciliation par la palabre, qui ouvre les portes à la paix.

Malgré les incompréhensions, malgré les injures, le Sénégal maintiendra. En accord avec les onze autres États frères, sûrs que nous sommes d'être dans la bonne voie, d'apporter, ainsi, avec un style nouveau — le style africain —, notre contribution à la paix, c'est-à-dire à l'édification

de la civilisation de demain.

Mais, déjà, on commence, quelques jours après la session de l'ONU, à reconnaître, si on ne lui rend pas encore hommage, les mérites de cette politique de lucidité et de courage, qui se refuse à l'alignement. Nous cherchons moins l'approbation des parties que leur volonté de

## SOCIALISME ET PLANIFICATION

reprendre le dialogue. Nous demandons à la France d'en prendre l'initiative.

Sénégalaises, Sénégalais — c'est par là que je terminerai —, débarrassons-nous donc du défaut, bien «français», qui consiste à se dénigrer, à critiquer son Parlement et son Gouvernement quoi qu'ils fassent. La France a des vertus, que nous ferions bien d'assimiler. A l'heure du péril, les Français savent s'unir, communier dans la même ferveur, tendre leurs efforts vers le même but. Et pourtant, la France est une vieille nation, l'une des plus puissantes de la vieille Europe. Nous, nous ne sommes qu'au début de notre construction nationale : nous sommes pauvres et faibles.

Saluons donc le magnifique redressement opéré en quatre mois seulement par l'État sénégalais, par la Nation : par vous. Voyez l'Étoile du Sud, l'Étoile verte qui se lève sur la mer. Regardez l'espoir qui se

lève au milieu de notre drapeau.

Fort de cet espoir, que je voudrais voir gonfler vos cœurs, je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux de Bonne année. Dans toutes nos langues, le meilleur vœu est de paix.

Paix, à vous, Sénégalaises et Sénégalais!

Paix à vos foyers!

31 décembre 1960.

## DE LA FÉDÉRATION À LA CIVILISATION DE L'UNIVERSEL

Monsieur le Gouverneur général, c'est un honneur, auquel je suis sensible, de m'adresser, aujourd'hui, à vous en répondant à votre

fraternel et noble discours. Parce que la Fédération du Nigeria, dont la population représente le sixième de la population totale de l'Afrique, est le plus grand État de notre continent. Parce qu'elle a, à sa tête, des hommes éminents — vousmême, monsieur le Gouverneur général, et Sir Tafawa Baléwa — qui ont été parmi les plus grands artisans de la libération africaine. Parce que votre indépendance a été mûrement réfléchie, c'est-à-dire méthodiquement préparée et organisée. Parce que, enfin, cette indépendance, vous voulez en faire, non pas une fin en soi, non pas un moyen de dictature à l'intérieur et d'impérialisme à l'extérieur, mais, très précisément, un instrument de développement humain et de coopération

Il se trouve que votre méthode, toute de raison, et votre noble idéal africaine. sont ceux-mêmes du peuple sénégalais, que je représente ici. C'est un frère qui est venu vous rendre visite. C'est donc en frère que je vous

répondrai.

## INDÉPENDANCE ET FÉDÉRATION, COMMONWEALTH ET COMMUNAUTÉ

Or donc, pour vous, comme pour nous, l'indépendance nationale n'est pas une fin en soi. Ce n'est pas un bijou dont on se pare pour éblouir les voisins. Ce n'est pas un jouet avec quoi on s'amuse pour tuer le temps. C'est, en vérité et en même temps, une négation et une affirmation, un instrument de libération et de construction nationales.

Il s'agit, dans un premier temps, de recouvrer l'égalité en recouvrant sa liberté confisquée, aliénée par le colonisateur. Non pas l'égalité entre les individus par la suppression des classes, ce qui est l'objectif du socialisme classique, mais l'égalité entre les colonisateurs et les colonisés : entre deux peuples, deux races, deux civilisations.